



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-INT-635

Déposé le : 07.01.20

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Comment anticiper les risques liés à la fin possible de l'homologation des produits médicaux suisses vers le marché des pays de l'UE ?

Texte déposé

Les accords bilatéraux actuels permettent aujourd'hui aux medtech et biotechs suisses d'exporter leurs produits vers l'Union européenne, car elles sont au bénéfice de la suppression des obstacles techniques au commerce (ARM). Autrement dit, les appareils médicaux tels que prothèses de hanche ou genou, valves cardiaques, seringues, bandages, etc. profitent d'une reconnaissance automatique et mutuelle entre la Suisse et les pays de l'UE, ce qui facilite les exportations sans devoir passer par des procédures administratives lourdes et longues.

Les incertitudes liées à la non-décision sur l'accord-cadre et sur les résultats de la votation de mai 2020 (initiative sur la libre circulation des personnes) pèsent sur les entreprises de ces secteurs, particulièrement nombreuses et actives dans le canton.

Dès lors, des risques de délocalisation existent et avec eux des effets sur l'emploi et la fiscalité.

Bien qu'il s'agisse d'une question qui concerne tout le pays, le canton de Vaud serait particulièrement touché si l'accord l'ARM devait tomber. La suppression de cet accord entraînerait aussi des conséquences dans d'autres secteurs, notamment les machines.

Ainsi, je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Qu'a-t-il entrepris ou entreprend-il pour anticiper ce problème lié une suppression potentielle de l'ARM ?
- Quel dialogue a-t-il mis sur pied avec les entreprises des domaines des medtechs et biotechs afin de trouver une solution ?
- A-t-il identifié d'autres secteurs dans le canton qui pourraient se voir touchés par une telle suppression ?

Commentaire(s)

Le canton de Vaud est particulièrement actif et performant grâce à des sociétés innovantes issues des hautes écoles. Qu'il s'agisse de start-up ou de sociétés plus établies, l'exportation de leurs produits vers l'UE est primordiale pour elles. La suppression de l'ARM induirait sans nul doute des complications et longueurs, sans compter des frais importants pour arriver à la reconnaissance des produits suisses. *De facto*, cela constituerait un frein concurrentiel pour ces entreprises. Un autre risque serait la délocalisation à l'étranger via des filiales de sociétés existantes ou la création de nouvelles entreprises hors du pays, avec comme résultat des pertes d'emplois et tout ce qui en découle. Les medtech et biotechs sont nombreuses dans le canton et emploient bon nombre de personnes formées dans nos institutions qui sont aussi financées par le canton. La présente interpellation a pour but de savoir comment le Conseil d'Etat a mesuré les risques de la suppression d'un tel accord et ce qu'il a entrepris pour y faire face.

Conclusions

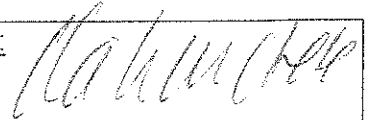
Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Catherine Labouchère

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 7 janvier 2020

Aminian Taraneh

Aschwanden Serge

Attinger Doepper Claire

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

Baux Céline

Berthoud Alexandre

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence

Bezençon Jean-Luc

Bolay Nicolas

Botteron Anne-Laure

Bouverat Arnaud

Bovay Alain

Buclin Hadrien

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine

Cachin Jean-François

Cala Sébastien

Cardinaux François

Carrard Jean-Daniel

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Cretegnny Laurence

Croci Torti Nicolas

Cuendet Schmidt Muriel

Cuérel Julien

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre

Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory

Develey Daniel

Dubois Carole

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Echenard Cédric

Eggenberger Julien

Epars Olivier

Evéquoze Séverine

Favrod Pierre Alain

Ferrari Yves

Freymond Isabelle

Freymond Sylvain

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy

Gay Maurice

Genoud Alice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

Gfeller Olivier

Glardon Jean-Claude

Glauser Krug Sabine

Glauser Nicolas

Glavyre Yann

Gross Florence

Induni Valérie

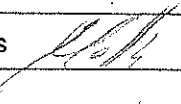
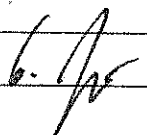
Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 7 janvier 2020

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schelker Carole 
Keller Vincent	Pahud Yvan	Schwab Claude
Labouchère Catherine	Pedroli Sébastien	Simonin Patrick
Liniger Philippe	Pernoud Pierre André	Sonnay Eric
Lohri Didier	Petermann Olivier	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Podio Sylvie	Studer Léonard
Luisier Brodard Christelle	Pointet Cloé	Stürner Félix
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Suter Nicolas
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude 	Räss Etienne	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel 	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Melly Serge	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meystre Gilles	Riesen Werner	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André 	Vuilleumier Marc
Misiego Céline	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Mojon Gérard 	Roulet-Grin Pierrette 	Weidmann Yenny Chantal
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Weissert Cédric
Mottier Pierre François 	Ruch Daniel	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Rydlö Alexandre	Zünd Georges 
Neyroud Maurice	Ryf Monique	Zwahlen Pierre